



PROGRAMME «Paix au-delà des frontières»

Etude sur l'accès et gestion des terres dans
les Districts de Muhanga et Kamonyi
Province du Sud

Juin 2014

Contexte de l'étude

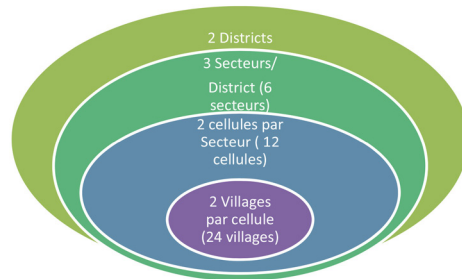
DUHAMIC-ADRI est une Organisation Non Gouvernementale de droit Rwandais, ayant pour mission de « soutenir le développement intégré à travers les initiatives de la population rurale dans sa lutte pour son auto-développement ». Depuis les années 1999, DUHAMIC-ADRI est l'un des partenaires d'Oxfam Novib au Rwanda. Des projets réalisés dans ce cadre ont contribué à la réduction de la pauvreté et à un développement durable dans le pays en général et dans les zones d'intervention en particulier.

En juillet 2012, Oxfam Novib avec un consortium de 10 ONGs partenaires au Rwanda, Burundi et la République Démocratique du Congo ont démarré un programme « Paix au-delà des frontières », qui est un programme régional dont l'objectif est de traiter les causes profondes et les conséquences des conflits en mettant en œuvre la Feuille de Route Régionale vers la Paix dans la Région des Grands Lacs, à travers une approche de transformation de conflit.

Une analyse de la cartographie du conflit rwandais effectué en 2013 dans un atelier RRP (Réflexion sur la Pratique de la Paix) regroupant les partenaires rwandais du programme (DUHAMIC-ADRI, Bénévolencija, IRIBA Centre et ACORD-RWANDA), a permis de déterminer les facteurs moteurs clés du conflit et leur dynamique. DUHAMIC-ADRI a décidé, compte tenu de sa mission, d'intervenir au niveau du facteur moteur clé entraînant les conflits liés à l'accès et gestion de la terre.

Pour comprendre la dynamique de ces conflits et identifier les causes profondes, DUHAMIC-ADRI a mené une étude dans la région d'intervention de ce programme, à savoir les Districts Kamonyi et Muhanga en Province du Sud, afin de dégager les actions sensibles à la transformation des conflits fonciers. L'étude a été réalisée, auprès des communautés affectées par les conflits dans 6 secteurs administratifs, à savoir les secteurs Cyeza, Muhanga et Rugendabali dans le District de Muhanga, et les secteurs Kayumbu, Kayenzi et Musambira, dans le District de Kamonyi.

L'étude a utilisé une approche quantitative auprès de 600 ménages, soit 100 ménages par secteur, comprenant les femmes (72%), les hommes (28%) et les jeunes (40%), et une approche qualitative au niveau des groupes de discussion.

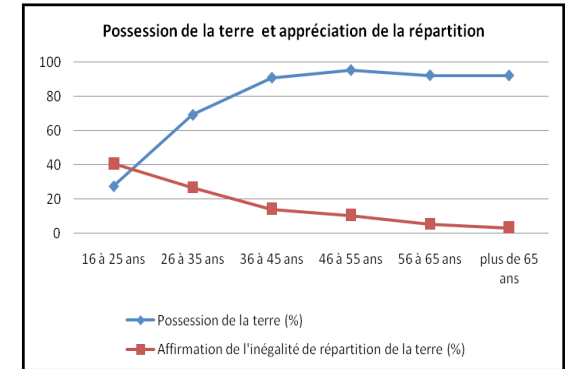


Situation foncière

L'étude s'est focalisée sur quatre thématiques : la situation foncière, la situation de la sécurité alimentaire, l'appréciation des politiques et lois foncières, ainsi que les caractéristiques des conflits fonciers. L'étude a permis de dégager les recommandations pour la transformation des conflits fonciers.

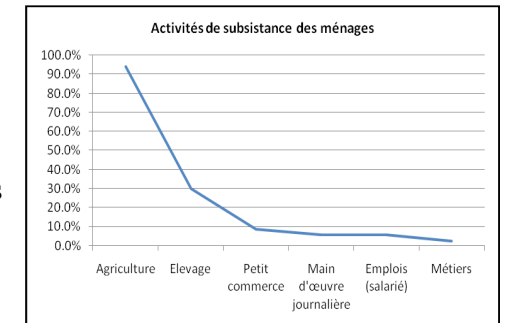
L'accès à la terre constitue un défi majeur pour une grande partie de la population. En effet, 73% d'interviewés affirment que leurs ménages disposent de petites superficies agricoles si bien que 40.3% sont dans l'obligation de louer la terre cultivable pour la subsistance alimentaire.

Pour 72.7% d'interviewés, la démographie galopante est la cause majeure de la faible disponibilité de la terre. Même si pour 79.5% d'interviewés, il n'existe pas de grands propriétaires terriens dans la communauté, il y a une inégalité de la distribution de la terre car, celle disponible est essentiellement aux mains des personnes adultes (voir figure ci-contre). De ce fait, une bonne proportion des jeunes trouvent qu'il y a une inégalité de la répartition de la terre, même si cela n'est pas l'avis des adultes (voir figure ci-contre).



Situation de la sécurité alimentaire

La terre joue un rôle important dans la sécurité alimentaire des ménages, ce qui signifie que l'accès à la terre est un signe de richesse. En effet, pour 89.8% de la population interviewée, la terre occupe la première place dans la subsistance économique de leurs ménages, d'où les principales activités des ménages sont basées sur l'agri-élevage, alors que les activités extra-agricoles sont de faible importance (voir figure ci-contre).



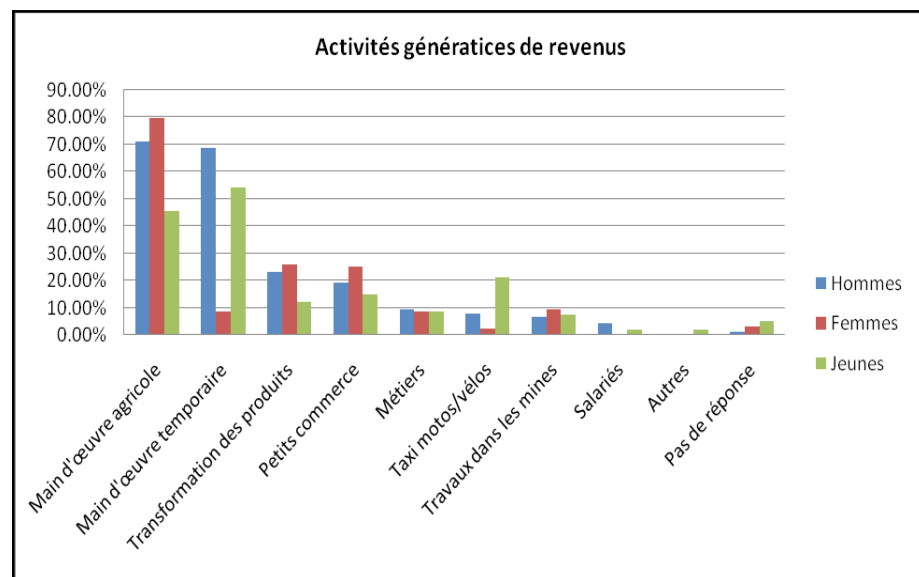
De ce fait, étant donné le faible niveau de disponibilité de la terre, la sécurité alimentaire de la population est précaire. En effet, 67% d'interviewées trouvent que le niveau de sécurité alimentaire est insuffisant et 30% le trouvent moyen. Deux principales causes sont à l'origine de la précarité de la sécurité alimentaire.

- **Cause 1: Insuffisance de la production agricole**

Pour 76.9% d'interviewés, la principale cause du faible niveau de sécurité alimentaire est la faible production agricole. Comme l'affirment les personnes interviewées, les ménages sans terre sont des vulnérables (sans richesse), et vivent essentiellement de la main d'œuvre agricole chez ceux qui disposent de la terre, selon les proportions ci-après:

- ✓ Main d'œuvre agricole salariée: 58%
- ✓ Main d'œuvre agricole rémunérée directement en vivres: 48.2%
- ✓ Main d'œuvre agricole rémunérée en production à la récolte: 26.8%

- **Cause 2: Faible niveau d'accès à l'emploi**



Pour 77% d'interviewés, le niveau d'accès à l'emploi est faible, et 17% le trouvent moyen. Pour 87% d'interviewés, il n'y a pas suffisamment d'opportunités d'emplois non liés à l'exploitation de la terre, tandis que 72.5% affirment que la main d'œuvre agricole est le principal moyen pour accéder à l'emploi, suivie de la main d'œuvre temporaire dans différentes autres activités (56.8%). De ce

fait, la main d'œuvre constitue la principale source de revenus aussi bien pour les hommes, les femmes que pour les jeunes (voir figure ci-dessus).

Appréciation des politiques et lois foncières

- **Concernant la connaissance des politiques et lois foncières par la population**

- ✓ 67% d'interviewés déclarent être informés des politiques et/ou lois en vigueur en matière foncière. Parmi eux, 83% en sont satisfaits et 66% affirment qu'elles facilitent l'utilisation et la gestion des terres. Le tableau ci-après montre les principales politiques/lois connues par la population

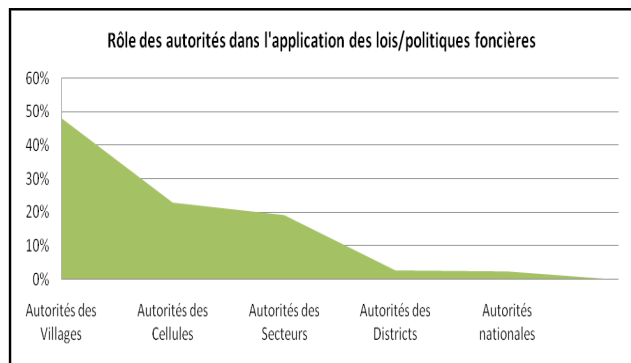
Politique de la consolidation des terres	: 42.8%
Politique d'habitat regroupé	: 36.7%
Loi foncière	: 21.5%
Loi sur l'environnement	: 10.3%
Loi sur l'utilisation et aménagement des terres	: 7%
Loi sur la famille et succession	: 5.7%
Loi sur l'expropriation	: 0.8%

Les principales politiques/lois connues sont celles qui affectent la vie quotidienne de la population rurale. Toutefois, il ressort de ce tableau que pour chaque politique ou loi mentionnée, une faible proportion de la population en est informée. Par ailleurs, 69.5% d'interviewés affirment qu'ils ne sont pas bien informés de l'actualité du pays relative aux décisions prises par les autorités nationales sur les questions foncières.

- **Pour ce qui est du rôle de la population dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et lois foncières, les avis sont partagés. En effet:**

- 52% soulignent qu'il y a la participation.
- 45% trouvent qu'il n'y a pas de participation

D'une manière générale, la population apprécie positivement les politiques et lois en vigueur au Rwanda sur le foncier. En effet, 65% des répondants qui déclarent être informés de leur existence affirment qu'ils en sont satisfaits, tandis que 61% trouvent qu'elles sont justes et adaptés à leurs besoins.

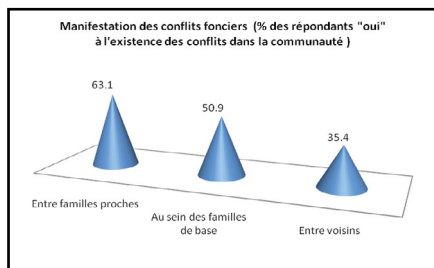


- **En ce qui concerne le rôle des autorités dans la mise en œuvre des politiques et lois foncières**, il ressort que c'est surtout les autorités au niveau des villages, des cellules et secteurs qui y jouent un grand rôle (voir figure ci-contre).
- ✓ 69.5% d'interviewés trouvent qu'il existe des espaces de dialogue ouverts à la population pour aborder les questions foncières, Parmi ceux qui l'affirment:
 - 88% disent que les réunions directes avec la population constituent le principal canal utilisé
 - 45.1% trouvent que ces espaces de dialogue sont satisfaisants tandis que 42.9% trouvent qu'ils sont utiles.
- ✓ 88.2% d'interviewés affirment que les autorités locales rendent compte de leur travail sur les questions foncières. Parmi ceux qui l'affirment, 96.4% disent que les réunions spécifiques avec la population constitue le principal mécanisme pour rendre compte à la population, suivi des réunions organisées lors des travaux communautaires «Umuganda» (27.4%).

Caractéristiques des conflits fonciers

• Manifestation des conflits fonciers

L'étude montre que les conflits fonciers sont une réalité au sein de la population. En effet, 54.7% de personnes interviewées affirment qu'il existe des conflits fonciers dans leurs communautés, tandis que 37.7% des ménages des interviewés connaissent eux-mêmes les conflits fonciers. Ces conflits se manifestent essen-



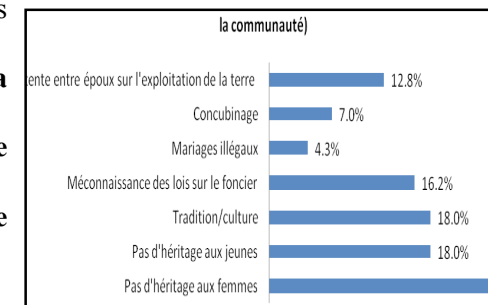
tiellement au sein des familles ayant des relations parentales (voir figure ci-contre).

De ce fait, l'étude montre que les principaux acteurs des conflits fonciers sont soit les membres des familles de base (59.8%), soit les membres des familles proches (59.5%).

• Causes des conflits fonciers

Différentes causes sont à l'origine des conflits fonciers, dont celles liées à l'héritage occupent la première place (voir figure ci-contre). Il existe aussi différents **facteurs amplificateurs** des conflits fonciers, dont:

- ✓ **La faible disponibilité de la terre** (71% de répondants)
- ✓ **La démographie galopante** (52.5% de répondants)
- ✓ **L'insécurité alimentaire** (33.2% de répondants).



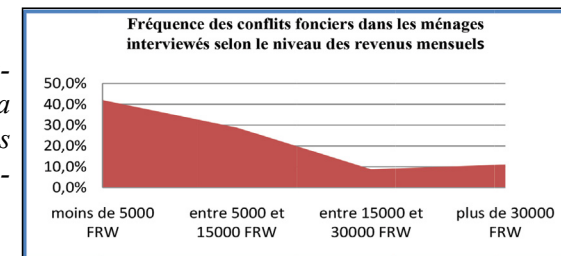
Par ailleurs, il ressort de l'étude que la fréquence des conflits fonciers est plus intense dans les ménages à faible revenu (voir figure ci-après). Pour les enquêtes, l'influence des politiques et lois foncières dans l'amplification des conflits fonciers est faible (26.3%). Par contre, 81.5% de répondants affirment que l'enregistrement des terres effectué au Rwanda a contribué à la réduction des conflits fonciers.

• Conséquences des conflits fonciers

Dans l'ensemble, l'intensité des conflits fonciers n'est pas élevée pour entraîner une grande instabilité dans la communauté (voir figure ci-après).

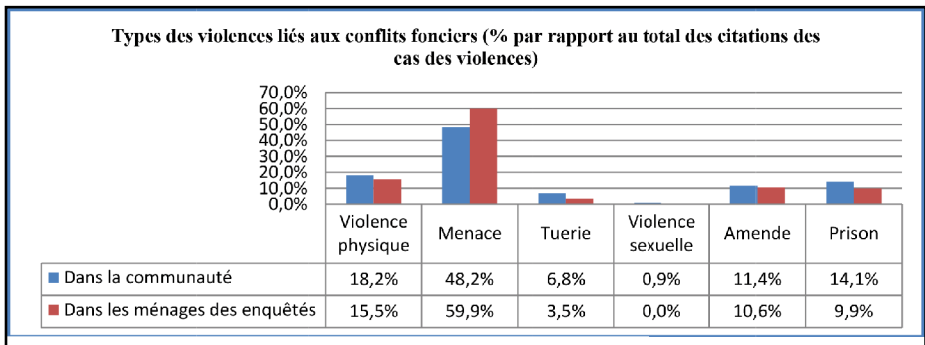
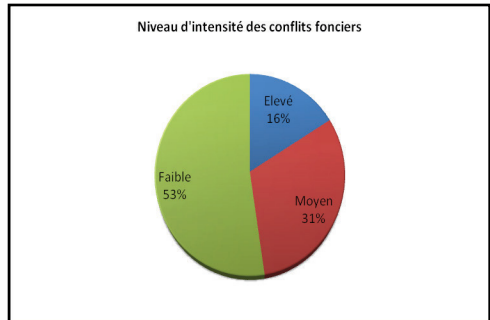
Néanmoins :

- 52,4% des répondants estiment qu'il existe dans la communauté des anciens conflits fonciers non résolus



- 42.7% disent que les conflits actuels sont la conséquence des conflits du passé
- 32% trouvent qu'il existe une méfiance au sein de la communauté suite aux problèmes fonciers

Suite à certains conflits fonciers qui perdurent, ils engendrent des violences (voir figure en bas) et constituent une bombe à retardement si l'on considère que la terre est pratiquement le seul moyen de subsistance de la population rurale.



Pistes des recommandations de l'étude

